

Paris, le 13 novembre 2018

## **Le Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie rencontre le Secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires**

M. Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF, a rencontré, le 13 novembre 2018 au siège de l'APF, le Secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), le Docteur Lassina Zerbo. Cette rencontre a eu lieu au moment où se tient le Forum de Paris sur la Paix et quelques jours après la Conférence parlementaire sur le G5 Sahel qui s'est tenue à New York, le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

M. Jacques Krabal a réaffirmé son engagement en faveur de la non-prolifération des armes de destruction massive et l'objectif final d'un monde sans armes nucléaires quand la situation le permettra qu'il appelle de tous ses vœux, et pour la promotion de l'utilisation des technologies et applications nucléaires à des fins pacifiques et civiles.

Il a fait observer que, si la signature, à ce jour, du Traité d'Interdiction complète des Essais nucléaires (TICE) par 183 États et sa ratification par 166 autres sont à saluer, la communauté internationale doit persévérer dans ses efforts en vue de son entrée en vigueur. Les parlementaires francophones peuvent jouer un rôle essentiel afin que les États, qui ne l'ont pas encore fait, puissent le signer et le ratifier sans plus attendre. L'APF accompagnera en particulier, à cet égard, les parlements des États francophones de l'annexe II, dont la ratification du Traité est nécessaire pour son entrée en vigueur, à franchir le pas décisif.

Le Dr Lassina Zerbo a indiqué pour sa part que le soutien et l'implication des parlements membres de l'APF sont primordiaux pour promouvoir la paix et la stabilité internationale, une action qui se traduit par l'interdiction complète des essais nucléaires.

Il est à rappeler qu'il ne peut exister de monde sans arme nucléaire sans le TICE et son système de vérification reconnue comme étant la plus grande avancée sur le plan technique et scientifique en faveur de la paix. L'APF s'engage à mettre en

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*

œuvre tous les outils à sa disposition pour ancrer la position de l'OTICE comme centre mondial d'excellence pour la surveillance des essais nucléaires et pour promouvoir l'entrée en vigueur et l'universalité du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), en priorité des outils internationaux qui lui sont ultérieur.

Il est à rappeler également que le TICE s'impose aux États dans la lutte en faveur de la non-prolifération et le désarmement par consensus, ce qui garantit sa légitimité au sein de la communauté internationale.

Il est à noter que dans le cadre de ce traité, plusieurs pays membres de l'espace francophone abritent des stations de surveillance (sismique, infrasons) qui participent pleinement au Système de surveillance international, cheville ouvrière incontournable à la non-prolifération et au désarmement nucléaire.

Enfin il est à rappeler que l'APF s'inscrivant dans la promotion de l'État de droit, qu'elle se doit de préserver la cohérence de la force coercitive du droit positif international.

Cette rencontre a aussi été l'occasion d'évoquer les pistes menant vers un accord de partenariat entre l'APF et l'OTICE. Il est en outre prévu qu'une délégation de parlementaires francophones représentant les différentes régions de l'APF soit reçue à Vienne au siège de l'OTICE.

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*